

## Bilan de l'année 2006 et dossiers à suivre en 2007

**Dorval Brunelle \***

### **Résumé**

*Pour les fins de la présente chronique, nous allons effectuer un survol de la conjoncture politique et économique de l'année 2006. Par la suite, nous allons aborder trois enjeux économiques qui mériteront sans doute de retenir l'attention des observateurs et des analystes en 2007 en raison de leur impact sur le Québec. Ce sont: le régionalisme économique, le Partenariat sur la Sécurité et Prospérité (PSP) et, enfin, l'Accord de commerce, d'investissement et de mobilité du travail (ACIMT ou Trade, Investment, and Labour Mobility Agreement, TILMA, en anglais), qui a été signé entre la Colombie britannique et l'Alberta, le 28 avril 2006.*

### **Un électorat polarisé**

Le calendrier électoral a été plus chargé en 2006 qu'il ne l'avait été depuis longtemps. Avec 12 élections de chefs d'État ou de gouvernement<sup>1</sup>, le total dépassait de loin les trois élections tenues en 2005<sup>2</sup> et les six en 2004<sup>3</sup>. Par comparaison, l'année 2007

s'annonce exsangue avec des élections présidentielles prévues en Argentine et au Guatemala, en novembre, et des élections générales aux Bahamas, au Canada et au Québec. En 2008, des élections présidentielles auront lieu aux États-Unis d'Amérique (EUA), en République Dominicaine et au Paraguay. Il y aura également des élections générales au Belize.

Deux élections tenues au cours de l'année 2006 ont confirmé une rupture amorcée avec la première élection du président Chavez au Venezuela, en 1998, poursuivie avec celle de Ricardo Lagos au Chili, en janvier 2000, de Luiz Inácio Lula da Silva au Brésil, en 2002, de Nestor Kirchner en Argentine, en 2003, de Tabaré Vázquez en Uruguay, en 2004, et de Evo Morales en Bolivie, en 2005. Il s'agit de celle de Rafael Correa en Équateur et de Daniel Ortega au Nicaragua. Ces résultats, ajoutés à la reconduction au pouvoir de Chavez et de Lula, ainsi qu'à l'élection de Michelle Bachelet au Chili, viennent confirmer l'ampleur et l'importance du déplacement de l'électorat vers la gauche du spectre politique en Amérique du Sud, puisque seulement trois des dix pays, sans compter les trois Guyanes, sont encore gouvernés par des partis de droite<sup>4</sup>. En revanche, à part le

\* L'auteur est professeur au département de Sociologie et directeur de l'Observatoire des Amériques à l'UQAM.

<sup>1</sup> Les 12 en question ont été, par ordre chronologique : Chili, Canada, Costa Rica, Haïti, Pérou, Colombie, Mexique, Guyana, Brésil, Équateur, Nicaragua et Venezuela.

<sup>2</sup> En 2005, les 3 furent : Suriname, Honduras et Bolivie.

<sup>3</sup> En 2004, les 6 furent : El Salvador, Panama, République Dominicaine, Uruguay, Canada et États-Unis.

<sup>4</sup> Il s'agit de la Colombie, du Pérou et du Paraguay.

Nicaragua, l'électorat en Amérique centrale et en Amérique du Nord, ou bien demeure résolument attaché à des formations de droite, ou bien bascule encore plus avant vers la droite, comme c'est le cas au Canada et au Québec.

Pourtant, ce genre d'interprétation est sommaire pour trois raisons au moins. D'abord parce que les qualifications de « gauche » et de « droite » n'ont pas toujours, dans les Amériques, un contenu qui correspond à celui qu'on leur accorde dans d'autres contextes; ensuite, parce que ces appellations recouvrent des situations notablement différentes d'une situation à l'autre et, enfin, parce que, dans la plupart des cas, ces déplacements ou ces consécutions n'en masquent pas moins les profondes divisions qui prévalent au sein d'un électorat qui tend à se polariser de plus en plus.

En partant de l'idée générale selon laquelle l'opposition entre droite et gauche est articulée autour des notions de liberté et d'égalité, nous voyons que, dans les Amériques en tout cas, l'opposition entre les deux porte davantage sur la nature du lien entretenu avec les EUA, voire sur les exigences du Fonds monétaire international (FMI) ou de la Banque mondiale (BM), que sur la promotion de l'égalité aux dépens de la liberté, ou vice-versa<sup>5</sup>. Ces dernières années, le meilleur révélateur de cette polarisation a été la position respective des partis de droite et de gauche vis-à-vis du projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) proposé par les EUA, encore que le gouvernement du Chili, à l'instar de celui du Canada, du Québec et du Mexique d'ailleurs, ait toujours été favorable au projet en question. On se

---

<sup>5</sup> Dans les deux autres cas, ce sont encore les EUA qui sont plus ou moins directement visés à travers leur défense et leur promotion du Consensus de Washington. Ce consensus rallie quatre institutions ayant leur siège à Washington, à savoir, en plus des deux grandes organisations économiques internationales, le Congrès et la Maison Blanche. Voir John Williamson, « The Washington Consensus Revisited », in Louis Emmerij, éditeur, *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washington, D.C., Inter-American Bank et John Hopkins University Press, 1997, pp. 48-61.

souviendra, à ce propos, que le président Chavez avait été le seul à s'y opposer lors du troisième Sommet des Amériques tenu à Québec, en avril 2001, pour être ensuite rejoint par Lula, par Kirchner et par Morales au lendemain de leur accession au pouvoir. Par la suite, ce sont encore les différentes propositions de négociations d'accords de libre-échange (ALE) avancées par les EUA qui ont servi de catalyseurs, aussi bien en Amérique centrale, que parmi les membres de la Communauté andine des nations (CAN). Ceci semblerait confirmer que, aujourd'hui comme hier, l'Amérique latine est encore déchirée entre deux grandes stratégies de développement, entre la voie autocentrée et la voie de l'ouverture, des choix qui ont des impacts importants sur les options politiques. Ainsi le nationalisme économique serait, par définition en quelque sorte, une option dite de « gauche », alors que le libéralisme économique serait, par définition, une option de « droite ». Quant au régionalisme économique, son statut serait fondamentalement ambigu, louvoyant entre la gauche et la droite selon la nature de l'équilibre instauré entre les dimensions politique et économique du projet intégrateur, d'une part, et selon que ce projet viserait, ou pas, à constituer une alternative à l'accroissement de la dépendance commerciale et financière vis-à-vis des EUA, de l'autre.

C'est ainsi que les mobilisations contre le projet de ZLEA relayées, après sa mise au rancart lors du Sommet extraordinaire des Amériques tenu à Monterrey en janvier 2004, par les mobilisations nationales contre les projets d'ALE proposés par les EUA, ont constitué de véritables révélateurs d'une aggravation notable de la polarisation de l'électorat, comme ce fut le cas au Pérou, au Costa Rica, en Équateur et au Nicaragua. Pourtant, le cas le plus emblématique d'une telle polarisation demeure sans conteste le Mexique qui est de plus en plus déchiré entre les exigences portées par son intégration à l'Amérique du Nord, d'un côté, par l'affermissement de ses liens historiques avec l'Amérique latine, de l'autre.

Cela dit, comme nous le verrons maintenant, deux autres facteurs contribuent à attiser cette polarisation : la volatilité de la croissance économique et la lenteur du progrès social.

### La conjoncture économique et le progrès social

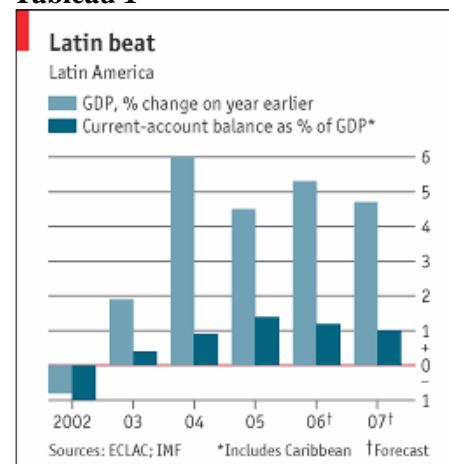
Selon les données les plus récentes publiées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Amérique latine a connu une croissance de 5,3% en 2006, un taux qui, non seulement excède les prédictions, mais surtout qui porte à 11,7% l'accroissement du revenu par habitant depuis 2003. Quand on aura rappelé qu'en 2002, le taux de croissance avait été négatif, à -1%, on aura une idée du chemin parcouru (voir Tableau 1 ci-dessous). Cependant, quand on y regarde de plus près, cette performance est loin d'être reluisante puisqu'elle imputable à deux facteurs : au prix élevé de certains produits exportés, notamment le pétrole, et aux renvois d'argent (*remesas*, en espagnol) effectués par les ressortissants nationaux travaillant à l'étranger. Selon la Banque interaméricaine de développement (BID), le montant total des *remesas* atteint 60 milliards de \$US en 2006, dont 45 milliards de \$US proviennent des quelque 12 millions d'immigrants vivant aux EUA<sup>6</sup>.

Ce sujet mériterait à lui seul un traitement plus important et il fait déjà l'objet d'une imposante littérature, mais qu'il suffise d'indiquer que l'Amérique latine et la Caraïbe est la région du monde qui reçoit les

<sup>6</sup> Le deuxième pourvoyeur est l'Espagne, mais ceci pourrait être imputable au fait que l'Espagne serait, des pays de l'UE, celui qui tiendrait la meilleure comptabilité de ces flux monétaires. Par ailleurs, selon une étude de la CEPALC, les *remesas* comptent pour 2,2% du PIB pour l'ensemble des pays de l'Amérique latine, mais pour 10,5% du PIB de l'Amérique centrale. Ces remises jouent également un rôle économique grandissant pour la Colombie, la Bolivie et l'Équateur. Voir le dossier intitulé : *Balance Preliminar de las Economías de América Latina y el Caribe 2006*, en ligne : <http://www.ciberamerica.org/Ciberamerica/Castellano/General/Noticias/detalle?id=7967>

plus hauts montants de remises<sup>7</sup>. Ainsi, en 2004, les envois de fonds représentaient 52,7% du PIB d'Haïti, 17% de celui de la Jamaïque, 16% pour le Honduras et 15% pour El Salvador. Ces données sont encore plus impressionnantes quand on les compare aux flux d'investissements, puisque les envois de fonds représentent quatre fois ces flux au Guatemala et au Honduras, trois fois au El Salvador et deux fois en République Dominicaine. Ils les excèdent également en Colombie et en Équateur. Pourtant, avec quelque 21,8 milliards de \$US de remises en 2005, le Mexique est, de loin, le principal récipiendaire de ces remises dans le monde, suivi de l'Inde, des Philippines, de la Chine et du Pakistan. La Colombie, avec 3,8 milliards \$US, et le Brésil, avec 3,5 milliards de \$US, occupent respectivement les neuf et onzième rangs parmi les principaux récipiendaires. En 2006, les envois d'argent des ressortissants mexicains travaillant aux EUA ont occupé la première place dans la balance des comptes courants, devançant aussi bien les revenus du secteur pétrolier que ceux du secteur automobile. Ces envois sont supérieurs désormais aux investissements directs étrangers et aux revenus du tourisme.

Tableau 1



Source : *The Economist*

<sup>7</sup> Toutes les données qui suivent sont tirées de Pablo Fajnzylber et J. Humberto Lopez, *Close to Home. The Development Impact of Remittances in Latin America*, Washington D.C., The World Bank, 2007, à la page 4. Ce document est également disponible sur le site indiqué à la note précédente.

De plus, cette croissance est très inégalement distribuée à travers les Amériques, puisque trois pays seulement ont connu des taux de croissance importants : la République Dominicaine (+10%), l'Argentine, qui se remet à peine du désastre économique du tournant du millénaire (+7,5%) et le Venezuela (+5,5%). Pour leur part, des pays et des provinces comme le Mexique (+4%), l'Alberta (+4%), le Canada (3,5%) et les EUA (+3,3%) ont connu des taux moyens, tandis que d'autres, comme le Brésil (+2,8%) et le Québec (+2,2%) ont connu des taux de croissance plutôt faibles.

Dans l'ensemble, l'Amérique latine ne progresse pas aussi rapidement que d'autres régions du monde, comme l'Inde ou la Chine, encore que ses performances lui ont quand même permis de ramener à 35%, en baisse de 44% en 2002, le pourcentage des Latino-américains vivant sous le seuil de la pauvreté<sup>8</sup>. Par ailleurs, la situation de l'emploi s'est améliorée quelque peu puisque le taux de chômage dans les grandes villes d'Amérique latine a été de 9,1% en 2005, alors qu'il s'élevait à 11% en 2002<sup>9</sup>.

En somme, si le contexte économique a été, dans l'ensemble, satisfaisant, le progrès social est encore à la traîne, ce qui illustre bien, si besoin était, à quel point les changements de gouvernements et les nombreux passages à gauche n'ont eu qu'un impact limité sur la réduction des écarts de revenus, l'éradication de la pauvreté et l'universalisation de l'accès aux services sociaux de base comme l'éducation et la santé. Cependant, cette performance mérite d'être soulignée dans la mesure où, en Amérique du Nord, c'est l'inverse qui se produit. En effet, dans la foulée de la sanction de politiques néolibérales de la part des gouvernements Fox, Bush et Martin,

relayé en 2006 par le premier ministre Harper, on assiste dans ces trois cas à un creusement des écarts de revenu et à l'accroissement de la pauvreté<sup>10</sup>. Par exemple, en 2006, le pourcentage de citoyens vivant sous le seuil de pauvreté atteint 13% aux EUA, soit 39 millions d'individus, en hausse par rapport au 12,7% de 2004, qui représentait alors 37 millions de personnes.

Quant aux prédictions pour 2007, selon *The Economist*<sup>11</sup>, plusieurs facteurs pourraient avoir pour effet de conduire à un ralentissement de la croissance. Parmi ceux-ci, les deux plus importants sont l'éventuel tassement des prix des produits exportés, en particulier du pétrole<sup>12</sup>, ainsi que le ralentissement économique aux EUA, où l'on s'attend à une croissance économique de l'ordre de 3,4% en 2007, ce qui affecterait les pays de la région qui ont des relations commerciales étroites avec eux, surtout le Mexique et les pays d'Amérique centrale.

Il convient d'ajouter toutefois, avant de clore cette section, que ce genre d'interprétation, qui est essentiellement tributaire de données macro-économiques, ne permet de saisir ni l'importance ni l'étendue des transformations en cours à d'autres niveaux régional, local ou communautaire. Or, plusieurs pays et communautés en Amérique latine ont été, ces récentes années, des lieux privilégiés d'expérimentation sociale et politique où

<sup>8</sup> Selon *The Economist* du 26 décembre 2006. En ligne : [http://www.viewswire.com/index.asp?layout=VWArticleVW3&article\\_id=571654042&region\\_id=440000444&country\\_id=&channel\\_id=190004019](http://www.viewswire.com/index.asp?layout=VWArticleVW3&article_id=571654042&region_id=440000444&country_id=&channel_id=190004019)

<sup>9</sup> Voir : *Mexico cierra 2006 creciendo*, BBC Mundo.com. En ligne : [http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin\\_america/newsid\\_617400/6174577.stm](http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_617400/6174577.stm)

<sup>10</sup> On consultera à ce propos le dossier préparé pour l'Observatoire des Amériques par Yanick Noisoux : *Les indicateurs sociaux dans les Amériques : la pauvreté (1990-2005)*, où les indicateurs utilisés illustrent, en particulier, l'importance de la détérioration de la pauvreté aux EUA. En ligne : [www.ameriques.uqam.ca](http://www.ameriques.uqam.ca)

<sup>11</sup> *Idem.* En ligne : <http://www.univision.com/content/content.jhtml?chid=9&schid=0&secid=1883&cid=1047994>  
[http://www.viewswire.com/index.asp?layout=VWArticleVW3&article\\_id=711668056&region\\_id=440000444&country\\_id=&channel\\_id=190004019&category\\_id=&refm=vwCh&page\\_title=Article](http://www.viewswire.com/index.asp?layout=VWArticleVW3&article_id=711668056&region_id=440000444&country_id=&channel_id=190004019&category_id=&refm=vwCh&page_title=Article)

<sup>12</sup> Le pétrole s'est transigé à 70 dollars US le baril en 2006 et certains analystes prévoient que le prix du baril devrait tourner autour de 53\$US en 2007. Voir Julian Rodriguez Marin, *México espera buen crecimiento para 2007*. En ligne :

l'on a eu recours à des formes tout à fait originales de contestation, de gouvernance, de formation et de production de biens ou de services. Qu'il suffise de rappeler l'ampleur et le rôle des mobilisations sociales, non seulement dans le changement politique, mais surtout dans le suivi ou dans la contestation des programmes politiques. Qu'il suffise de rappeler également le recours aux budgets participatifs, aux pratiques de démocratie délibérative, aux programmes de formation communautaire, de même que l'extension des coopératives et de la gouvernance au niveau local, pour comprendre que, par derrière les aléas des conjonctures politiques partisans, c'est tout un monde d'alternatives et de pratiques dites « contre hégémoniques » qui est en train d'émerger au grand jour<sup>13</sup>.

### Le régionalisme économique

Le régionalisme économique se complexifie sérieusement dans les Amériques et l'année 2006 a été passablement riche en revirements. On peut, pour simplifier les choses, opposer deux grands modèles d'intégration : un modèle latino-américain et caribéen, d'un côté, qui est fortement inspiré par le Traité de Rome de 1957 et par le modèle européen d'intégration, et un modèle américano-canadien, de l'autre, qui prend sa source dans l'intégration la plus avancée et la plus profonde qui ait jamais été réalisée entre deux pays souverains, modèle qui a été sanctionné dans un accord bilatéral de libre-échange entré en vigueur en 1989. Ce dernier modèle a conduit à l'intégration du Mexique à l'espace économique nord-américain et il a également conduit à la

signature de nombreux accords de libre-échange (ALE) par la suite.

Quant au modèle latino-américain d'intégration, le premier accord régional a été l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), signé en 1980, qui venait se substituer à l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE), créée en 1960. Par la suite, afin de favoriser encore davantage l'intégration entre les pays d'Amérique latine, plusieurs accords ont été négociés, comme la Communauté andine des nations (CAN), le Groupe des Trois, le MERCOSUR et le Marché commun centre américain (MCCA), pour ne citer que les plus importants. Entre temps, l'ALADI devait assumer la responsabilité de faciliter la convergence entre ces accords sous-régionaux, mais la conjoncture politique est venue sérieusement compromettre cet objectif de deux manières fort différentes. *Premièrement*, il y a eu la démarche du président Chavez qui a sollicité l'accession de son pays au MERCOSUR et qui a quitté la CAN avec fracas, suivi peu après par Evo Morales, président de la Bolivie, avec le résultat que la CAN est aujourd'hui moribonde, ou tant s'en faut, tandis que le MERCOSUR est en passe de devenir le principal accord d'intégration. Il compte à l'heure actuelle cinq membres à part entière (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela), cinq membres associés (Bolivie, Chili, Pérou, Colombie, Equateur) et deux candidats (Mexique et Panama). Mais les choses ne s'arrêtent pas là puisque les 12 pays d'Amérique du Sud<sup>14</sup> ont créé la Communauté sud-américaine des nations (CSN, CSAN, ou même parfois CASA, c'est-à-dire la *maison*, en espagnol) en décembre 2005, et que le président Chavez pousse encore et toujours son projet bolivarien d'intégration appelé ALBA (*aube*, en espagnol).

*Deuxièmement*, peu après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-

<sup>13</sup> L'Observatoire des Amériques a consacré plusieurs chroniques à ces thèmes. Citons, pour mémoire; Violaine Bonnassies, « Les Indigènes au Venezuela : une entrée en politique sous les auspices de la Révolution bolivarienne », *Chronique des Amériques*, no 06-36, novembre 2006; Ana Isabel Otero, « El comercio justo como innovación social y económica : el caso de México », *Chronique des Amériques*, no 10-35, octobre 2006; Pierina Yupanqui Huerto, « La menace à la participation autochtone dans la gestion de la bio diversité au Juchitan, Mexico », *Chronique des Amériques*, octobre 2005. En ligne : [www.ameriques.uqam.ca](http://www.ameriques.uqam.ca)

<sup>14</sup> Le treizième est la Guyane française qui est un département d'outre-mer et qui, à ce titre, est membre de l'Union européenne, et aussi, bien sûr, de la zone euro.

américain (ALENA), en 1994, les trois partenaires impliqués, de même que le Chili, le premier pays avec lequel ils ont tous trois signés des accords bilatéraux, ont multiplié les négociations d'accords commerciaux avec d'autres partenaires dans les Amériques et ailleurs dans le monde. À eux seuls, ces quatre ont signé une dizaine d'ALE avec d'autres partenaires dans les Amériques, et plusieurs autres négociations sont en cours. D'ailleurs, cette approche a été encore renforcée depuis la suspension des négociations entourant le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en 2005, avec le résultat que les pays des Amériques ont signé au total quelque quarante accords bilatéraux de libre-échange. Ces accords ont pour effet de renforcer les échanges bilatéraux et de compliquer d'autant l'avancement de l'intégration au niveau régional ou sous-régional, ce qui ne va pas sans créer d'importantes tensions aussi bien à l'intérieur des pays, qu'à l'extérieur face à leurs partenaires régionaux. Les deux cas les plus emblématiques à cet égard sont l'accord de libre-échange entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale et la République Dominicaine (*Central American Free Trade Agreement-Dominican Republic*, ou CAFTA-DR) qui a été négocié en 2004 et qui n'est toujours pas encore entré en vigueur, ainsi que le projet d'accord entre les EUA et les pays andins qui est en cours de négociation séparément avec la Colombie et avec le Pérou.

### **Le Partenariat sur la sécurité et la prospérité (PSP)**

Le PSP se situe dans le prolongement de ALENA, mais il s'en distingue sur un point important en ce qu'il établit un nouveau mode de gouvernance à l'échelle continentale qui compte désormais un Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC)<sup>15</sup>. Le PSP vise l'instauration d'une *Communauté économique de sécurité* à

l'échelle de l'Amérique du Nord (voir l'organigramme en annexe)<sup>16</sup>.

L'enjeu de la sécurité ne renvoie plus seulement au défi posé par la porosité des frontières et à la mise en place de frontières dites « intelligentes » qui devraient permettre de sécuriser la circulation des produits, des services et des gens d'affaires, tout en renforçant les contrôles sur les citoyens à risque. Cet enjeu repose aussi sur l'établissement d'un lien chaque jour plus étroit entre la sécurité et l'économie, lien en vertu duquel la sécurité économique des citoyens des États-Unis passe par la sécurisation de l'accès aux ressources naturelles de base indispensable non seulement au maintien de la croissance économique, mais surtout à la pérennisation d'un mode de consommation et d'un mode de vie particuliers.

Or, tant que nous restions cantonnés dans une approche militaire et civile à la question de la sécurité, les effets de débordement des engagements souscrits par le gouvernement fédéral en la matière sur les prérogatives provinciales étaient somme toute à la fois repérables et limités. En revanche, à partir du moment où la notion de *sécurité économique* entre en scène, les enjeux se complexifient considérablement, non seulement parce que les occasions d'empiètement se multiplient, mais surtout parce que, protégées du sceau du secret, leur simple repérage pose de redoutables défis<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Voir : D. Brunelle : « La rencontre trilatérale de Cancun des 30 et 31 mars 2006 : le Partenariat sur la sécurité et la prospérité un an plus tard », *Chroniques des Amériques*, no 15, 3 avril 2006. En ligne : [www.ameriques.uqam.ca](http://www.ameriques.uqam.ca)

Nous écrivions alors ceci qui vaut encore aujourd'hui : « Ce projet est le résultat de plusieurs contraintes. Sur le plan extérieur, les deux contraintes majeures sont l'échec du projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et les ratés de la relance des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Et sur le plan intérieur, les contraintes majeures sont les attentats du 11 septembre 2001, suivis en août 2002, de la Loi commerciale de 2002 et du PATRIOT Act, et en septembre, d'une nouvelle politique de sécurité intitulée : *The National Security Strategy of the United States of America*. »

<sup>17</sup> Il convient de noter, au passage, que les chercheurs en science politique, au Québec en particulier, sont loin d'être unanimes sur la question de l'importance à accorder au PSP,

---

<sup>15</sup> En anglais : *North American Competitive Council* (NAC).

La principale difficulté ici tient essentiellement au fait que les négociations entourant le PSP et ses nombreuses déclinaisons, y compris au sein des milieux d'affaires, sont résolument menées sous le radar (*under the radar*, en anglais). Pourtant, aux EUA certains gouvernements étatiques ont adopté des parades face à ces intrusions, tandis qu'il ne semble pas y avoir d'initiatives comparables qui aient été prises ni au Mexique, ni au Canada.

La question centrale est bien sûr celle de savoir quels intérêts économiques défendent et promeuvent les organisations de gens d'affaires qui sont représentées sur le CNAC et quels risques une représentation aussi sélective est susceptible de faire courir aux secteurs économiques qui ne sont pas représentés, qu'il s'agisse des petites et moyennes entreprises, mais aussi des secteurs économiques alternatifs, comme les coopératives, les mutuelles, l'économie sociale ou l'économie communautaire. Sans compter bien sûr la question plus large du déficit démocratique (déficit de représentativité, d'imputabilité, de transparence) inscrit dans ce type de gouvernance qui semble inspiré davantage par les protocoles appliqués au niveau du Forum économique mondial que par des modes de gouvernance propres aux démocraties parlementaires.

Enfin, dans la mesure où le PSP prévoit de nouvelles formes de collaboration entre les trois partenaires à l'ALENA fondées sur le principe selon lequel la sécurité et la prospérité sont interdépendantes et complémentaires, la question est de savoir comment ces contraintes seront incorporées aux négociations commerciales en cours et à venir entre les EUA et leurs partenaires, d'une part, mais aussi comment les deux partenaires des EUA intégreront ces exigences dans leurs propres négociations bilatérales, de l'autre.

---

certains ne voyant dans les sommets annuels des trois chefs d'état et de gouvernement qu'un rituel sans grande portée.

## TILMA

Le 28 avril 2006, lors de la quatrième réunion conjointe des Cabinets de la Colombie britannique et de l'Alberta, à Edmonton, les deux gouvernements signaient un Accord de commerce, d'investissement et de mobilité du travail (ACIMT, en anglais *Trade, Investment, and Labour Mobility Agreement*, TILMA), dont l'objectif est de réduire l'écart de productivité entre le Canada et les EUA. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Cet accord est conforme à l'article 1800 de l'Accord de commerce intérieur (ACI) qui permet aux Parties d'entrer dans des négociations d'instruments susceptibles de libéraliser davantage les échanges commerciaux, l'investissement et la mobilité du travail. Par ailleurs comme l'ACI était une pure et simple transposition des principes et normes de l'ALENA étendus à la mobilité du travail à l'intérieur du Canada, l'ACIMT s'inscrit bel et bien dans la logique de l'intégration continentale marquée au premier chef par la course à la négociation d'instruments de plus en plus exigeants visant à approfondir encore davantage l'intégration continentale elle-même.

Parmi les dispositions les plus importantes de l'ACIMT, on peut relever celles concernant les seuils qui ont été établis pour l'ouverture des contrats publics aux soumissionnaires des deux provinces (art. 14) qui ont été fixés à 10 000\$ pour les produits, 75 000\$ pour les services et à 100 000\$ pour les infrastructures. Toutefois, les mesures les plus litigieuses sont celles qui portent sur la mobilité du travail et qui pourraient, à terme, conduire à une réduction très importante du pouvoir de contrôle des corporations professionnelles et des corporations de métier sur la qualification et l'exercice de la profession ou du métier. À l'instar de plusieurs autres ALE, l'ACIMT établit dans sa quatrième partie une liste dite « négative », c'est-à-dire que l'accord dresse

la liste des 62 professions et métiers exclus, ce qui implique tout simplement qu'une profession ou un métier n'apparaissant pas sur cette liste est automatiquement soumise à l'art. 13 concernant la mobilité du travail. Comme on pouvait s'y attendre, la liste retient les principales professions et les métiers qui sont régis par des corporations, même si l'art. 13 prévoit que des négociations seront entreprises pour réduire les différences qui prévalent entre les Parties à ce sujet. La liste comprend ainsi, par ordre alphabétique de A (acupuncteur ) à W (*water well driller*, foreur de puits artésiens), entre autres, les professions et métiers suivants : les architectes, chiropraticiens, conducteurs d'équipement lourd, dentistes, constructeurs d'ascenseurs, avocats, notaires, optométristes, pharmaciens, ingénieurs, travailleurs sociaux, ouvriers spécialisés et agents d'immeuble. Or, comme ces emplois comptent pour une fraction de l'emploi total, c'est dire que l'aire d'application de l'accord est somme toute importante, tout comme le seront ses incidences sur les syndicats et les organisations de défense des droits des travailleurs et des travailleuses.

## **Conclusion**

En quelque part, les trois questions de prospective retenues aux fins de la présente chronique sont intimement liées entre elles. En effet, au niveau le plus général, la variable déterminante dans tous ces processus d'intégration se trouve au niveau de la négociation des accords entre pays et, parmi tous ces accords, ce sont bien sûr ceux qui sont négociés par les EUA qui sont les plus importants. Si la profondeur de l'intégration entre les EUA et le Canada, plus tard l'ALENA, servent toujours de modèle et de cadre pour d'autres accords de libéralisation des marchés dans les Amériques, ces accords ont d'autant moins d'obstacles à craindre que les modèles alternatifs promus actuellement en Amérique latine, non seulement ne font pas le poids, mais manquent cruellement d'assises politiques et économiques solides.

En attendant, on voit également que l'intégration au nord du quarante-neuvième parallèle n'est pas en reste non plus et que les provinces elles-mêmes sont désormais engagées dans la négociation d'instruments de libéralisation de leurs marchés de biens, de services, d'investissement et d'emploi. Or comme l'emploi compte parmi les prérogatives provinciales les plus déterminantes, une réduction du contrôle sur cette matière affecterait l'ensemble des pouvoirs et prérogatives des gouvernements provinciaux.



## ANNEXE

(ORGANIGRAMME ET RENVOIS PRÉPARÉS PAR DAVID CHAPDELAINE, Étudiant à la maîtrise au département de Sciences juridiques, UQAM).

### **PARTENARIAT SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ** *Renvois*

1. Le PSP est issu d'une déclaration trilatérale faite à Waco, Texas, le 23 mars 2005 dans le cadre du Sommet Nord-Américain réunissant les chefs d'État du Mexique (Vincente Fox), des États-unis (George W. Bush) et du Canada (Paul Martin). Ce Sommet annuel a lieu en mars et celui de 2005 s'est déroulé à Cancun.
2. Le groupe de suivi doit soumettre un rapport annuel aux chefs sur l'avancement des objectifs du PSP. Il est formé par :  
É.U.A.: Michael Chertoff (Homeland Security), Carlos Gutiérrez (Secretary of Commerce) et Condoleezza Rice (Secretary of State). MEX: Carlos Abascal (Secretario de Gobernación), Sergio García de Alba (Secretario de Economía) et Luis Ernesto Derbez (Secretario de Relaciones Exteriores). **CAN : Stockwell Day (Ministre de la Sécurité publique), Maxime Bernier (Ministre de l'Industrie) et Peter Mackay (Ministre des Affaires étrangères).**
3. Le groupe de coordination, en plus de coordonner les travaux entre les deux thèmes, doit veiller à ce que ces travaux respectent la politique étrangère des États. Ces fonctions sont occupées par : É.U.A: State Department, MEX: Secretariado de Relaciones Exteriores, **CAN : Ministère des Affaires Étrangères**
4. Le groupe ministériel en charge du volet **prospérité** qui supervise les groupes de travail est formé des ministres de ces ministères :  
É.U.A.: Department of Commerce, MEX : Secretariado de Economia, **CAN : Ministère de l'Industrie.**
5. Le groupe ministériel en charge du volet **sécurité** qui supervise les groupes de travail est formé des ministres de ces ministères :  
É.U.A.: Homeland Security, MEX: Secretario de Gobernacion, **CAN: Ministère de la Sécurité publique.**
6. Les groupes de travail du volet **prospérité** sont composés de hauts fonctionnaires et doivent soumettre des **rapports biannuels** aux ministres responsables.
7. **Le nombre de groupes de travail du thème sécurité n'a pas été rendu public, pas plus que la composition exacte de ces groupes.** Si le *modus operandi* est le même que pour le thème prospérité le nombre de groupes devrait correspondre aux initiatives de sécurité du PSP.
8. Il existe plus de 30 groupes de travail sous l'égide de l'ALÉNA qui sont des instances apolitiques supervisés par trois hauts fonctionnaires chargés du commerce désignés par chaque pays. Ces derniers tiennent des réunions semestrielles pour assurer cette surveillance.
9. La Commission de l'ALÉNA se réunit annuellement et surveille de façon générale l'application de l'élaboration plus poussée de l'Accord.
10. Le Conseil se réunit périodiquement et le travail est divisé selon les objectifs déterminés et partagé aux trois groupes nationaux. **Le Conseil doit se réunir annuellement avec les ministres responsables et travailler avec les hauts fonctionnaires formant les groupes de travail. Ils ont également la**

**possibilité de présenter leurs recommandations directement aux chefs d'États lors du Sommet annuel en mars.**

11. Ces organisations n'ont pas le statut de membre. Toutefois leurs représentants participent aux réunions du Conseil en tant que membres du secrétariat de leur section nationale.
12. Bien que l'annonce officielle canadienne du lancement du Conseil faisait état des membres comme des personnes physiques, il semble plutôt que ce statut appartient aux personnes morales, comme en font foi les désignations américaines et la représentation aux réunions.

**PARTENARIAT SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ (PSP)**  
**Sommet annuel des chefs d'État et de gouvernement (1)**

**COMMISSION DE L'ALÉNA (9)**  
Formée de ministres des trois parties à l'Accord

**MINISTRES (Groupe de suivi)**  
Groupe de 9 ministres chargés de la mise en œuvre du PSP (2)

**COORDINATION DU PSP**  
Les trois ministères assurent la coordination des deux thèmes (3)

**PROSPÉRITÉ**  
Les trois ministres assurent la supervision des groupes de travail (4)

**SÉCURITÉ**  
Les trois ministres assurent la supervision des groupes de travail (5)

**GROUPES DE TRAVAIL ALÉNA (8)**

Comprend notamment:

- **Commerce des marchandises**
- **Textiles**
- **Règles d'origines**
- **Agriculture**
- **Douanes**
- **Mesures sanitaires et phytosanitaires**
- **Mesures liées aux normes**
- **Transport terrestre**
- **Télécommunication**
- **Automobile**
- **Marchés publics**

**GROUPES DE TRAVAIL PROSPÉRITÉ (6)**

**Dix groupes** ont été formés sous les thèmes suivants :

- **Produits manufacturés et compétitivité sectorielle et régionale**
- **Transport**
- **Énergie**
- **Commerce électronique et TICs**
- **Alimentation et agriculture**
- **Environnement**
- **Services financiers**
- **Santé**
- **Circulation des biens**
- **Facilitation du commerce**

**GROUPES DE TRAVAIL SÉCURITÉ (7)**

Les initiatives de l'agenda sécurité sont :

- **Sécurité des voyageurs**
- **Sécurité des marchandises**
- **Bioprotection**
- **Sûreté du transport aérien**
- **Sécurité maritime**
- **Coopération en matière d'application de la loi**
- **Protection, prévention, réponse**
- **Circulation transfrontalière à faible risque**
- **Coopération en sciences et technologie**

**CONSEIL NORD-AMÉRICAIN DE LA COMPÉTITIVITÉ (CNAC)**

Créé en mars 2006, il est composé de 30 membres (10 par pays) provenant du secteur privé nommés par leur chef d'État respectif (10)

**ORGANISATIONS PARTICIPANTES AUX ACTIVITÉS DU CNAC**

Conseil Canadien des Chefs d'Entreprises (CCCE), U.S. Chamber of Commerce, Confederacion de Càmaras Industriales de Los Estados Unidos Mexicanos (CONCAMIN), Council of the Americas, Instituto Mexicano para la Competitividad (IMCO), Consejo Mexicano de Comercio Exterior (COMCE) (11)

**ENTREPRISES MEMBRES DU CNAC**

**É.U.A.:** Campbell, Chevron, Ford, FedEx, GE, GM, Kansas City Southern Industries, Lockheed Martin, Merck, Mittal Steel, New York Life, UPS, Wal-Mart, Whirlpool. **CAN:** BCE, Canfor, CN, Ganong Bros., Home Depot, Linamar Corp., Manulife, Power Corp., Scotiabank, Suncor. **MEX:** Tenaris, Bank of America, Avicar de Occidente, CCE (12)

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Observatoire des Amériques ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM).